

Notice explicative des vœux par internet

Préalablement à la saisie de vos vœux, il est important de consulter la liste des postes vacants publiée sur le site Internet de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Savoie à la rubrique Mouvement.

Tous les postes sont susceptibles d'être vacants et peuvent être sollicités et obtenus dès la phase principale du mouvement.

Connexion i-prof

Tous les postes sont susceptibles d'être vacants et peuvent être sollicités et obtenus dès la phase principale du mouvement.

Je me connecte sur i-prof

Directement à l'adresse suivante : <https://extranet.ac-grenoble.fr>

Je m'authentifie en saisissant mon compte utilisateur (première lettre de mon prénom et nom entier, en minuscule sans espace) et mon mot de passe (par défaut, c'est mon NUMEN – lettres en majuscule – ou le mot de passe de ma messagerie personnelle de l'académie si je l'ai modifié (chaque enseignant a été destinataire de ses codes d'accès)

Bienvenue dans I-Prof
Académie : GRENOBLE

Un bouquet de services
I-Prof
pour les enseignants

I-prof vous permet de façon sécurisée :

- de consulter votre dossier administratif,
- de compléter votre curriculum vitae,
- de vous informer sur vos perspectives de carrière,
- d'accéder à des guides pour gérer votre carrière, vous inscrire, obtenir vos résultats,
- de contacter par messagerie votre correspondant de gestion.

Pour accéder à I-Prof, vous devez confirmer votre authentification en saisissant votre compte utilisateur et votre mot de passe, puis en cliquant sur le bouton "Valider" :

Compte utilisateur

Mot de passe

Si vous avez des difficultés pour accéder à I-Prof, consultez [la page d'information](#).

Je saisis mon mot de passe (par défaut, c'est mon NUMEN – lettres en majuscule – ou le mot de passe de ma messagerie personnelle de l'Académie si je l'ai modifié (chaque enseignant a été destinataire de ses codes d'accès)

Terminé bv.ac-grenoble.fr

Accès à la rubrique Mouvement

1) Sur i-prof, je choisis la rubrique Les Services :

I-Prof - Votre assistant Carrière

Votre Courrier → Contactez votre correspondant de gestion, lisez les messages qu'il vous a adressés...

Votre Dossier → Consultez votre dossier administratif, signalez vos changements de situation...

Vos Perspectives → Informez-vous sur vos perspectives de carrière...

Votre CV → Complétez votre curriculum vitae : précisez vos diplômes, vos expériences professionnelles ou personnelles, vos travaux de recherches, vos publications...

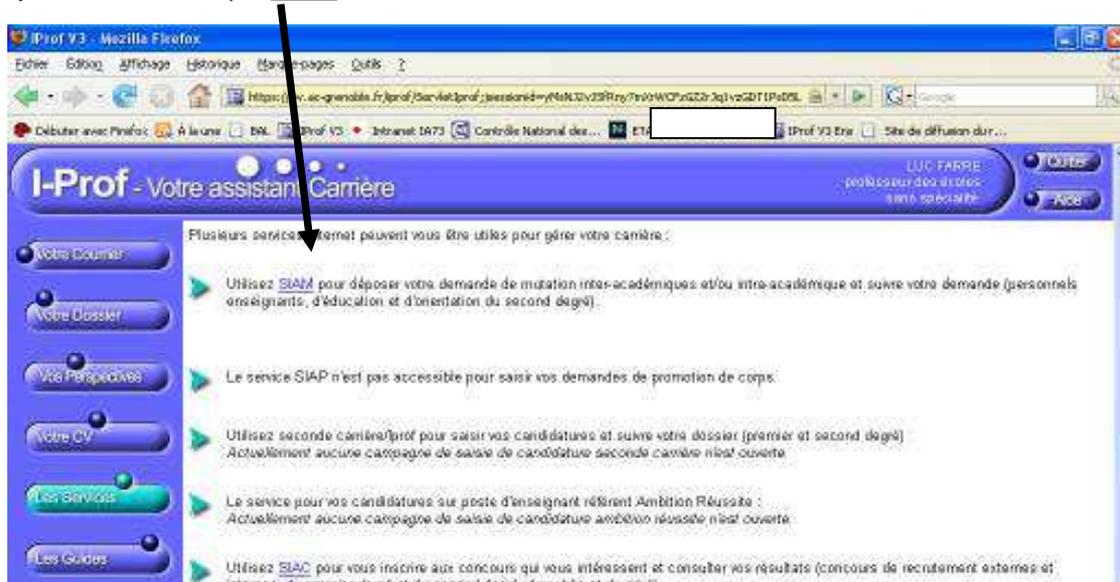
Les Services → Utilisez les services applicatifs internet : SLAP pour vos demandes de promotion, SLAM pour vos demandes de mutation, SIAC pour vous inscrire à des concours...

Les Guides → Informez-vous sur les procédures de gestion qui vous concernent...

Code page : Presentation, Version I-PROF R_3_22 - 10 mai 2009

Terminé bv.ac-grenoble.fr

2) Sur i-prof, je choisis la rubrique SIAM



3) Je choisis la rubrique Phase intra-départementale :



Je peux alors consulter la liste des postes sur cette application.

4) J'ai la possibilité de consulter la liste des postes internes à l'application (plusieurs choix, pour une commune, pour une catégorie de postes, etc ...).

IMPORTANT : Pensez à consulter la liste des postes sur le site de la DSDEN pour connaître les commentaires mentionnés sur certains postes.

Les regroupements de communes

Quelques précisions si vous souhaitez ou si vous devez postuler sur un regroupement de communes : les regroupements de communes sont associés à une nature de support.

Il existe deux natures de support :

ECEL : Enseignant Classe Élémentaire

ECMA : Enseignant Classe Maternelle

Les deux vœux de regroupement de communes doivent obligatoirement porter chacun sur une zone géographique différente. La saisie des vœux est limitée à 30 vœux.

Il n'est pas possible de choisir le même regroupement associé à deux natures de support différentes.

a) Je suis titulaire d'un poste définitif et je souhaite changer d'affectation

Je peux saisir un seul vœu si je le souhaite, ou deux, etc... jusqu'à trente vœux (vœux écoles et / ou vœux regroupement de communes).

Exemple possible pour une saisie de 1 vœu

0731018K école élémentaire Le Bourget du lac ECEL (Enseignant Classe Elémentaire)

ou

Regroupement de communes n°1 Coeur de Maurienne ECMA (Enseignant Classe Maternelle)

ou

0730908R école maternelle la Féjaz La Ravoire, Directeur X classes

b) Je ne suis pas ou plus titulaire d'un poste, je dois obligatoirement participer au mouvement

cf I.1 de la circulaire du mouvement

Je peux saisir trente vœux, dans l'ordre que je souhaite, au moins 2 vœux porteront sur des regroupements de communes, associés à une nature de support.

Les 2 vœux de regroupements de communes doivent obligatoirement porter chacun sur une zone géographique différente.

Exemple possible pour une saisie

N° 1 0731018K école élémentaire Le Bourget du Lac ECEL (Enseignant Classe Elémentaire)
N° 2 0730164G école maternelle du Haut Maché à Chambéry (Enseignant Classe Maternelle)
N° 3 Regroupement n°1 Coeur de Maurienne ECMA (Enseignant Classe Maternelle)
N° 4 TRB Maurienne
N° 5 TRB Aix les Bains
N° 6 Regroupement n°3 Portes de Maurienne ECEL (Enseignant Classe Elémentaire)
Etc ... **jusqu'au n^{ème} vœu.**

Aucune modification des vœux ne sera possible après la fermeture du serveur.

NB : A la fermeture du serveur, la division des personnels vérifiera les imprimés et pièces justificatives fournis. Les candidats à mutation recevront dans leur boîte I-Prof un accusé de réception comportant la liste des vœux saisis ainsi que leur barème initial vérifié par le service.

Les enseignants sont invités à vérifier avec attention les éléments du barème qui leur aura été transmis.

En cas de désaccord ils devront retourner l'accusé de réception daté et signé, avec les modifications demandées, au service du mouvement du 1er degré **au plus tard le 3 mai 2016**, délai de rigueur. En l'absence de contestation du barème dans le délai indiqué, celui-ci sera validé de manière définitive.

A l'issue de la CAPD du 23 mai 2016, les résultats définitifs du mouvement pourront être consultés dans SIAM rubrique « consultation des résultats » et ensuite dans le dossier i-prof.

Aucun renseignement ne sera donné par téléphone.

Seul l'arrêté d'affectation, qui sera transmis ultérieurement, officialisera la nomination.



En cas de problème : info mobilité Savoie : 08.10.00.50.73